

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Stabiloplast Accélérateur 448 0002**

Date de révision: 03.12.2020

Code du produit: 4480002

Page 1 de 7

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Stabiloplast Accélérateur 448 0002

**Autres désignations commerciales**

contenu dans: 448 0004 Stabiloplast Set

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Activateur de polymérisation

**Utilisations déconseillées**

Aucune information disponible.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: Renfert GmbH  
Rue: Untere Giesswiesen 2  
Lieu: D-78247 Hilzingen  
Téléphone: +49 7731 8208-0  
e-mail: info@renfert.com  
Interlocuteur: Frau Andris  
e-mail: silke.andris@renfert.com  
Internet: www.renfert.com

Téléfax: +49 7731 8208-70

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** 0033 (0) 1 45 42 59 59**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Liquide inflammable: Flam. Liq. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Mentions de danger:

Liquide et vapeurs très inflammables.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

acétone

**Mention  
d'avertissement:**

Danger

**Pictogrammes:****Mentions de danger**

H225

Liquide et vapeurs très inflammables.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

H336

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Conseils de prudence**

P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P261

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

P337+P313

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

P403+P233

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

**Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH066

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**2.3. Autres dangers**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Stabiloplast Accélérateur 448 0002**

Date de révision: 03.12.2020

Code du produit: 4480002

Page 2 de 7

**3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Activateur de polymérisation

**Composants dangereux**

N° CAS	Substance	N° CE	N° Index	N° REACH	Quantité
		Classification SGH			
67-64-1	acétone				> 80 %
	200-662-2	606-001-00-8		01-2119471330-49	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336 EUH066				
99-97-8	N,N-diméthyl-p-toluidine				< 1 %
	202-805-4	612-056-00-9		01-2119956633-31	
	Acute Tox. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, STOT RE 2, Aquatic Chronic 3; H330 H311 H301 H373 H412				

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

**Après inhalation**

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

**Après contact avec la peau**

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

**Après contact avec les yeux**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.**Après ingestion**

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Les vapeurs de mise en oeuvre peuvent irriter les voies respiratoires, la peau et les yeux. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**Poudre d'extinction, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), mousse résistante à l'alcool, Jet d'eau pulvérisée**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**Assurer une aération suffisante.  
Utiliser un équipement de protection personnel.  
Eloigner toute source d'ignition.**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Stabiloplast Accélérateur 448 0002**

Date de révision: 03.12.2020

Code du produit: 4480002

Page 3 de 7

Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

**Préventions des incendies et explosion**

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles -

Ne pas fumer.

**Information supplémentaire**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**Pour un complément d'informations, veuillez consulter notre site Internet: [www.renfert.com](http://www.renfert.com)**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
67-64-1	Acétone	500	1210		VME (8 h)	
		1000	2420		VLE (15 min)	

**Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX, 2016 (INRS)**

N° CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
67-64-1	Acétone	Acétone	100 mg/l	Urine	en fin de poste

**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Maniement sûr: voir rubrique 7

**Mesures d'hygiène**

Ne pas inspirer les vapeurs.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

**Protection des yeux/du visage**

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

**Protection des mains**

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.

Matériau approprié: Caoutchouc butyle

Épaisseur du matériau des gants: 0,5 mm

Temps de rupture: &gt;= 240 min

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

**Protection respiratoire**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle.

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Stabiloplast Accélérateur 448 0002**

Date de révision: 03.12.2020

Code du produit: 4480002

Page 4 de 7

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: Liquide  
Couleur: limpide  
Odeur: caractéristique

**Testé selon la méthode**

pH-Valeur: non applicable

**Modification d'état**

Point de fusion: non déterminé

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 54 °C

Point d'éclair: - 18 °C DIN 51755 (cc)

**Inflammabilité**

solide: Aucune donnée disponible

gaz: Aucune donnée disponible

**Dangers d'explosion**

non explosif.

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Limite inférieure d'explosivité: 2,5 \* vol. %

Limite supérieure d'explosivité: 13,0 \* vol. %

Température d'inflammation: 535 \* °C Literaturwert

**Température d'auto-inflammabilité**

solide: Aucune donnée disponible

gaz: Aucune donnée disponible

Température de décomposition: non déterminé

Pression de vapeur: 246 \* hPa

(à 20 °C)

Densité (à 20 °C): 0,78 - 0,82 g/cm<sup>3</sup>

Hydrosolubilité: miscible

Coefficient de partage: log Pow: - 0,24 \*

Viscosité dynamique: non déterminé

Viscosité cinématique: non déterminé

Densité de vapeur: non déterminé

Taux d'évaporation: Aucune donnée disponible

Teneur en solvant: &gt; 80 %

**9.2. Autres informations**

\* Les données se rapportent au composant principal.

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

**10.2. Stabilité chimique**

Le mélange est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

En cas de ventilation insuffisante et/ou suite à l'utilisation, formation possible de mélanges explosifs/facilement inflammables. Peut former des peroxydes explosifs.

**10.4. Conditions à éviter**

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

**10.5. Matières incompatibles**

Vive réaction avec: Comburant, fortes

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Stabiloplast Accélérateur 448 0002**

Date de révision: 03.12.2020

Code du produit: 4480002

Page 5 de 7

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
99-97-8	N,N-diméthyl-p-toluidine				
	orale	DL50 250 mg/kg	Souris	IUCLID	
	cutanée	ATE 300 mg/kg			
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 1,4 mg/l	Rat	IUCLID	
	inhalation aérosol	ATE 0,05 mg/l			

**Irritation et corrosivité**

Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (acétone)

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Information supplémentaire**

Le produit n'a pas été testé. L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
67-64-1	acétone	-0,24
99-97-8	N,N-diméthyl-p-toluidine	2,81

**12.4. Mobilité dans le sol**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**12.6. Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

**Information supplémentaire**

Le produit n'a pas été testé. L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants. Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

**Code d'élimination des déchets - Produit**

070704 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU de produits chimiques issus de la chimie fine et de produits chimiques non spécifiés ailleurs; autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques; déchet dangereux

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Stabiloplast Accélérateur 448 0002**

Date de révision: 03.12.2020

Code du produit: 4480002

Page 6 de 7

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)**

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 1090
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	ACETON
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	3
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	II
Étiquettes:	3

**Transport maritime (IMDG)**

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 1090
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	ACETONE (ACETONE SOLUTIONS)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	3
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	II
Étiquettes:	3



Marine polluant:

no

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 1090
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	Acetone
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	3
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	II
Étiquettes:	3

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Indications diverses: voir section 6, 7, 8

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3: Flüssige Stoffe oder Gemische, die Kriterien für eine der folgenden in Anhang I der Verordnung (EG) 2004/42/CE (COV): 100 % (780 g/l)

**Législation nationale**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Stabiloplast Accélérateur 448 0002**

Date de révision: 03.12.2020

Code du produit: 4480002

Page 7 de 7

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).  
Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

**Information supplémentaire**

RÈGLEMENT (CE) No 1005/2009 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone: non applicable  
RÈGLEMENT (UE) 2019/1021 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL concernant les polluants organiques persistants: non applicable  
RÈGLEMENT (UE) No 649/2012 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux: non applicable

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**

Abs. 11, 12, 15, 16 \* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente

**Abréviations et acronymes**

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic  
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative  
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)  
ATE: Acute Toxicity Estimates  
LD50: dose létale médiane (DL50)  
LC50: concentration létale médiane (CL50)  
EC50: concentration efficace médiane (CE50)  
ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route  
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises Dangereuses  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
ICAO: International Civil Aviation Organization  
MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships  
VOC: volatile organic compound(s)

**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 2; H225	Sur la base des données de contrôle
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
STOT SE 3; H336	Méthode de calcul

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H301 Toxique en cas d'ingestion.  
H311 Toxique par contact cutané.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H330 Mortel par inhalation.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**Information supplémentaire**

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Stabiloplast Résine 448 0003**

Date de révision: 03.12.2020

Code du produit: 4480003

Page 1 de 7

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Stabiloplast Résine 448 0003

**Autres désignations commerciales**

contenu dans: 448 0004 Stabiloplast Set

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Adhésifs, produits d'étanchéité

**Utilisations déconseillées**

Aucune information disponible.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: Renfert GmbH  
Rue: Untere Giesswiesen 2  
Lieu: D-78247 Hilzingen  
Téléphone: +49 7731 8208-0  
e-mail: info@renfert.com  
Interlocuteur: Frau Andris  
e-mail: silke.andris@renfert.com  
Internet: www.renfert.com

Téléfax: +49 7731 8208-70

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** 0033 (0) 1 45 42 59 59**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Mentions de danger:

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut irriter les voies respiratoires.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

2-cyanoacrylate d'éthyle

**Mention** Attention**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H315 Provoque une irritation cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

**Conseils de prudence**

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.  
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.  
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

**Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH202 Cyanoacrylate. Danger. Colle à la peau et aux yeux en quelques secondes. À conserver hors de portée des enfants.

**2.3. Autres dangers**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**



**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Stabiloplast Résine 448 0003**

Date de révision: 03.12.2020

Code du produit: 4480003

Page 2 de 7

**3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Colle contenant de l'acide cyanacrylique.

**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
7085-85-0	2-cyanoacrylate d'éthyle			50 - 100 %
	230-391-5	607-236-00-9	01-2119527766-29	
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H315 H319 H335			
123-31-9	1,4-dihydroxybenzène			< 0,1 %
	204-617-8	604-005-00-4	01-2119524016-51	
	Carc. 2, Muta. 2, Acute Tox. 4, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1B, Aquatic Acute 1 (M-Factor = 10), Aquatic Chronic 1 (M-Factor = 10); H351 H341 H302 H318 H317 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

**Après contact avec la peau**

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

**Après contact avec les yeux**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologue.

**Après ingestion**

Appeler immédiatement un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune information disponible.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**Poudre d'extinction, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), mousse résistante à l'alcool, Jet d'eau pulvérisée**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection personnel.

Assurer une aération suffisante.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Laisser se solidifier. Recueillir mécaniquement.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Stabiloplast Résine 448 0003**

Date de révision: 03.12.2020

Code du produit: 4480003

Page 3 de 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

- Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
- Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
- Éviter tout contact avec les yeux et la peau.
- Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

**Préventions des incendies et explosion**

- Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

**Information supplémentaire**

- Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

- Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.
- Conserver le récipient bien fermé.

**Conseils pour le stockage en commun**

- Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

- température de stockage: 6 - 15°C
- Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

- Pour un complément d'informations, veuillez consulter notre site Internet: [www.renfert.com](http://www.renfert.com)

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
123-31-9	Hydroquinone	-	2		VME (8 h)	

**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

- Maniement sûr: voir rubrique 7

**Mesures d'hygiène**

- Ne pas inspirer les vapeurs.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
- Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

**Protection des yeux/du visage**

- Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

**Protection des mains**

- Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile)

Épaisseur du matériau des gants: 0,5 mm

Temps de rupture: &gt; 30 min

- Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

**Protection respiratoire**

- Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Stabiloplast Résine 448 0003**

Date de révision: 03.12.2020

Code du produit: 4480003

Page 4 de 7

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide	
Couleur:	bleu	
Odeur:	caractéristique	
		<b>Testé selon la méthode</b>
pH-Valeur:		non applicable
<b>Modification d'état</b>		
Point de fusion:		non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		150 °C Literaturwert
Point d'éclair:		87 °C DIN 51758
<b>Inflammabilité</b>		
solide:		non applicable
gaz:		non applicable
<b>Dangers d'explosion</b>		
non explosif conforme EU A.14		
Limite inférieure d'explosivité:		non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:		non déterminé
Température d'inflammation:		non déterminé
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>		
solide:		non applicable
gaz:		non applicable
Température de décomposition:		non déterminé
Pression de vapeur: (à 20 °C)		0,3 hPa
Densité:		non déterminé
Hydrosolubilité:		pratiquement insoluble
Coefficient de partage:		non déterminé
Viscosité dynamique:		non déterminé
Viscosité cinématique:		non déterminé
Densité de vapeur:		non déterminé
Taux d'évaporation:		non déterminé
Teneur en solvant:	0,0 %	

**9.2. Autres informations**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

**10.2. Stabilité chimique**

Le mélange est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Vive réaction avec: Alcools, Amines, alcalies (bases), Acide, Eau

**10.4. Conditions à éviter**

Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité.

**10.5. Matières incompatibles**

Aucune information disponible.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Stabiloplast Résine 448 0003**

Date de révision: 03.12.2020

Code du produit: 4480003

Page 5 de 7

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
123-31-9	1,4-dihydroxybenzène				
	orale	DL50	375 mg/kg	Rat	OCDE 401

**Irritation et corrosivité**

Provoque une irritation cutanée.  
Provoque une sévère irritation des yeux.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut irriter les voies respiratoires. (2-cyanoacrylate d'éthyle)

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Information supplémentaire**

Le produit n'a pas été testé. L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**12.6. Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

**Information supplémentaire**

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

Le produit n'a pas été testé. La consistance du produit et sa faible hydrosolubilité rendent une biodisponibilité peu probable.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

**Code d'élimination des déchets - Produit**

080409 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRES D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité); déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet dangereux

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)****Autres informations utiles (Transport terrestre)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**Transport maritime (IMDG)**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Stabiloplast Résine 448 0003**

Date de révision: 03.12.2020

Code du produit: 4480003

Page 6 de 7

**Autres informations utiles (Transport maritime)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)****Autres informations utiles (Transport aérien)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

non applicable

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3: Flüssige Stoffe oder Gemische, die Kriterien für eine der folgenden in Anhang I der Verordnung (EG) 2004/42/CE (COV): non applicable

**Législation nationale**

Classe risque aquatique (D): 3 - présente un très grave danger pour l'eau

**Information supplémentaire**

RÈGLEMENT (CE) No 1005/2009 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone: non applicable

RÈGLEMENT (UE) 2019/1021 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL concernant les polluants organiques persistants: non applicable

RÈGLEMENT (UE) No 649/2012 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux: non applicable

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**

Abs. 7, 11, 15, 16 \* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente

**Abréviations et acronymes**

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

ATE: Acute Toxicity Estimates

LD50: dose létale médiane (DL50)

LC50: concentration létale médiane (CL50)

EC50: concentration efficace médiane (CE50)

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises Dangereuses

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

ICAO: International Civil Aviation Organization

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

VOC: volatile organic compound(s)

**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classification	Procédure de classification
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
STOT SE 3; H335	Méthode de calcul

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Stabiloplast Résine 448 0003**

Date de révision: 03.12.2020

Code du produit: 4480003

Page 7 de 7

H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH202	Cyanoacrylate. Danger. Colle à la peau et aux yeux en quelques secondes. À conserver hors de portée des enfants.

**Information supplémentaire**

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*